

# LA GAZETTE DE L'ARHAL

BULLETIN DE L'ASSOCIATION HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE  
DE SAINT LAURENT D'ARCE ET DE MAGRIGNE



*Traité de dévouement du capitaine Desse, de Bordeaux, envers le Columbus, navire hollandais,  
par le baron Théodore Gudin, 1829. © Musée des Beaux-arts de Bordeaux.*

BULLETIN SEMESTRIEL

n° 9 – Juin 2009  
ISSN 1770-0957

4 euros

**ASSOCIATION pour la RECHERCHE HISTORIQUE et ARCHÉOLOGIQUE  
et la protection du patrimoine de SAINT-LAURENT D'ARCE et de MAGRIGNE**

Siège social : Mairie de Saint-Laurent d'Arce, 8 rue Pierre-Georget, 33240 Saint-Laurent d'Arce

J.O. des 11.12.1986 et 17.09.2005

N° SIRET 498 096 445 00016

Association fondée le 30 octobre 1986

*Président d'honneur honoraire*

M. Michel Carrique, ancien maire de Saint-Laurent d'Arce  
officier de l'ordre du Mérite agricole, chevalier de l'ordre du Mérite national

*Président d'honneur*

M. Jacques Bastide, maire de Saint-Laurent d'Arce

*Bureau pour l'année 2009*

*Président*

M. François Magnant  
Rés. Hameau de Saint-Lys, Bt Le Monet, Apt 14  
5 allée des Iris 33140 Villenave d'Ornon

*Vice-président*

M. Christophe Meynard  
19 lieu-dit Guillou 33240 Virsac

*Secrétaire*

Mme Annie Cournil  
11 rue des Moulins à Vent 33240 Saint-Laurent d'Arce

*Trésorier*

M. Jacques Le Taillandier de Gabory  
Domaine de Jean Bernard 33240 Peujard

ANCIENS PRÉSIDENTS

M. Jean-Jacques Galouye (1986-1992)  
Général Michel Bourdin (1992-2002)  
M<sup>elle</sup> Céline Sicet (2002-2005)

---

**Notes et mémoires**

L'Association Historique et Archéologique de Saint-Laurent d'Arce et de Magrigne n'est en aucune manière engagée par les opinions émises par ses membres ou par les auteurs des notes et mémoires même reproduits dans le Bulletin. Les projets d'articles doivent être déposés, complets et définitifs, avant toute insertion. La commission des publications ne saurait statuer que sur un texte terminé et remis au Secrétariat.

---

Cotisation pour 2009, abonnement au bulletin compris : 12 euros.

Abonnement au bulletin : 10 euros port inclus.

A régler au nom de l'ARHAL, 8 rue Pierre Georget, 33240 Saint-Laurent d'Arce.

# LE CAPITAINE DE NAVIRE PIERRE DESSE 1810-1865

par François MAGNANT<sup>1</sup>

La recherche généalogique des familles des maires de Saint-Laurent d'Arce nous donne l'occasion d'étudier l'histoire de la famille Ladurantie. Originaire de Montignac dans le Tarn, Pierre Ladurantie vient s'établir comme négociant à Bordeaux dans les années 1750 et sera suivi par deux de ses frères connus à ce jour. Il épousa Madeleine Lacroix en l'église de Saint-Laurent d'Arce, d'où son implantation dans cette paroisse. Veuf avec une fille, il se remarie à Bordeaux en 1767 avec Marie Elisabeth Piriou de Lezongard. De cette union naquirent six enfants dont un seul garçon. Ce dernier, prénommé Jean Auguste Bruno, fut maire de Saint-Laurent d'Arce de 1829 à 1830 et de 1846 à 1849.

Le père et le fils vont devenir armateurs et vont participer à l'armement des navires pour la traite négrière. Le père en enverra sept de 1791 à 1797, et le fils trois vers le Sénégal entre 1802 et 1803.

Pierre Ladurantie fit sa fortune sur ce trafic comme d'autres armateurs bordelais de l'époque. Ce qui lui permettra d'acheter le presbytère et le domaine des pauvres de Saint-Laurent d'Arce, vendus comme biens nationaux de première origine, c'est-à-dire ecclésiastique, en 1796.

Jean Ladurantie, lui, s'est appuyé sur les alliances familiales de ses sœurs pour commercer sa carrière. Il s'associa avec son beau-frère Jean Nicolas Durécu pour faire des affaires vers le Sénégal. Deux autres de ses beaux-frères seront des capitaines de navire, Jean Raymond Devès et Pierre Desse. Ces derniers furent capitaines de vaisseaux négriers, après avoir été des corsaires. La course ne se faisant qu'en temps de guerre, la traite reprenait le dessus en temps de paix car plus lucrative.

Voici en quelques lignes le lien de Pierre Desse avec Saint-Laurent d'Arce. Mais qui était-il exactement?

## *Sa famille*

Né dans la paroisse de Saint-Lambert (incorporée à la commune de Pauillac à la Révolution) le 30 août 1760, il était le troisième fils de Pierre, marchand, et de Thérèse Chadirac. La fratrie était composée de huit membres : six garçons et deux filles. Deux ont été comme lui capitaines de navires. Son aîné Jacques deviendra même lieutenant du port de Pauillac. Tous trois finiront leur vie en tant que propriétaires. Ils tenaient sans doute leur vocation de leur grand-père, Jean Desse, qui, après avoir été charpentier de barriques, devint lieutenant, puis capitaine garde-côtes de Pauillac.

Le capitaine Pierre Desse contracta deux mariages. Le 26 mars 1789, à Sainte-Eulalie de Bordeaux, il épousa Marie Désiré Fillietas de Fretas, qui lui donnera deux enfants<sup>2</sup> mais elle mourut à Bordeaux le 17 février 1802. Il se maria donc le 27 juin 1805 avec Marie Anne dite Nancy Ladurantie, fille de Pierre et sœur du futur maire Jean Auguste Bruno Ladurantie. Une fille et un garçon consacreront cette union. Leur descendance est toujours présente à Bordeaux de nos jours.

## *Sa carrière*

Il s'enrôla au port de Bordeaux le 9 octobre 1780 comme pilotin sur le *Duc-de-Penthièvre*. Il partit pour la Martinique et ne revint que le 14 juin 1782 à son port d'attache. D'octobre 1782 à septembre 1783, il fut affecté sur le même navire en partance pour Saint-Domingue. Toujours pour cette destination, il sert comme lieutenant sur les *Deux-Chéries* de mai 1784 à février 1785. Puis il s'embarque sur le *Chêne-Vert* de juillet 1785 à avril 1786 et sur le *Comte-de-Fumel* de mai 1786 à janvier 1787. Toujours lieutenant, il part pour la Côte d'Or (Ghana) sur l'*Arrada*, d'avril 1787 à octobre 1788.

---

<sup>1</sup> Fonctionnaire territorial, président de l'ARHAL

<sup>2</sup> Son fils Jean deviendra directeur de la Banque de France à La Réunion et sera fait chevalier de la Légion d'honneur.

Le 2 avril 1789, il est promu capitaine. Il prend le 30 avril le commandement de l'*Union*, navire de cent trente trois tonneaux et part pour la Gambie, d'où il reviendra le 27 juillet 1790. Le 14 mars 1791, à bord du *Joujou*, navire de cent dix-huit tonneaux, il part pour la Sierra Leone et débarque à La Havane. Il refait le voyage le 27 décembre de la même année pour Gorée au Sénégal. Il rentrera à Bordeaux le 24 juillet 1792. Il reprend la mer le 14 février 1794 à la barre du *Henry* pour se rendre au Sénégal. Il raconte ce moment de sa vie dans des notes qu'il a laissées. Chargé par le gouvernement français de porter des dépêches au gouverneur de Saint-Louis, il arrive en pleine effervescence populaire, à la limite de l'insurrection. Il parviendra à rétablir l'ordre avec les autorités locales et de retour en France, suite à une lettre de recommandation du gouverneur, il sera nommé lieutenant de vaisseau et chargé du commandement de Rochefort. N'étant pas en phase avec les opinions de ce gouvernement, il refusa poliment, prétextant la maladie. Il explique encore dans ses récits, qu'il sauva de la Terreur deux propriétaires médocains de Saint-Christoly suspectés de royalisme, MM. Delmas et Lussac, en les cachant chez lui pendant six mois. Ils furent acquittés devant la Commission militaire, après des témoignages de patriotisme en leur faveur, trouvés par Desse.

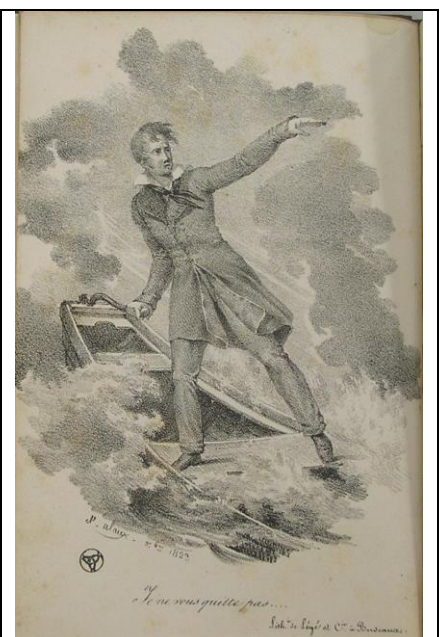
Deux ans plus tard, sous le Directoire, il reçut le commandement du corsaire trois-mâts l'*Incroyable*. Dotés de trente-deux canons, il comprenait trois cents hommes d'équipage. Le voyage fut de courte durée : il fut pris par les Anglais et Desse fut fait prisonnier en Angleterre. Libéré à la fin des hostilités, il se retira dans sa famille et ne reprit la mer qu'en 1808.

Second capitaine le 17 juin 1808 sur un navire de guerre à trois mâts, la *Diane*, il revit son dernier cauchemar maritime car ce bâtiment fut lui aussi pris par les Anglais alors qu'il se rendait à l'île Maurice apporter des marchandises. Il revint en Angleterre où il fut interné à Tiverton (Devonshire). Un après-midi de novembre 1809, il sauva un habitant de la noyade. Grâce à cet acte de bravoure, le premier comme nous le verrons par la suite, les Anglais l'échangèrent et il retrouva la liberté en France en avril 1810. C'en est fini pour lui de la marine de guerre !

De nouveau capitaine au long cours, Pierre Desse prend le commandement de la *Jeune-Elisa*, navire de quatre-vingt-quatorze tonneaux, en partance pour Pointe-à-Pitre via le Sénégal. Un deuxième voyage pour la même destination aura lieu le 16 octobre de la même année. Il reviendra le 18 mai 1818. Il change de bateau, pour commander le *Marcelin*, navire de cent trente tonneaux, d'août 1818 à juin 1819, à destination de Santiago-de-Cuba, toujours via le Sénégal.



Sauvetage du *Columbus* par Pierre Desse,  
par G. de Galard.  
Cliché F. Magnant



Pierre Desse par P. Alaux, 1823  
(in *Le capitaine...*, A. Vovard),  
Cliché F. Magnant





P. Desse par G. de Galard  
Cliché F. Magnant

### *Son héroïsme*

Trois ans plus tard, il reprend la mer en commandant la *Julia*, en voyage pour La Réunion. Lors de cette traversée, son deuxième acte de bravoure qui suit lui vaudra d'être fait chevalier de la Légion d'honneur. En effet, le 23 juillet 1823, le capitaine Desse apprit que le *Columbus*, navire hollandais en provenance de Batavia (Jakarta, Indonésie) était en détresse, ayant perdu entre autres son grand mât. Il se dirige donc vers lui pour lui porter secours. Arrivé sur zone, il put parler aux infortunés passagers, parmi lesquels des femmes et des enfants. Il leur dit « *Courage, je périrai plutôt avec vous que de vous abandonner* » et procéda à l'opération de sauvetage qui dura six jours à cause du mauvais temps. Quarante-deux personnes furent ainsi sauvées. Une partie des hommes furent débarqués à Saint-Denis de La Réunion ; cinquante-quatre autres rejoindront Bordeaux le 8 mars 1823. Le roi Louis XVIII ayant été averti de son acte, Pierre Desse reçut la Légion d'honneur le 22 janvier 1823 en récompense, en plus de l'Ordre du Lion-Belgique remis par le consul des Pays-Bas à Bordeaux au nom du roi Guillaume 1<sup>er</sup> ; il fut autorisé par le gouvernement français à le porter le 1<sup>er</sup> février 1824.

Le peintre bordelais Gustave de Galard fit son portrait et une médaille fut même frappée à son effigie par la Chambre de commerce de Bordeaux au début de l'année 1823. De plus, Edouard Delprat lui dédia un poème de neuf pages en le comparant à un héros de la Grèce antique.

### *La fin de sa vie*

Ce sauvetage ne lui laissa pas que de bons souvenirs. En effet, il fut reconnu coupable par deux tribunaux d'avoir fait jeter par-dessus bord les marchandises du *Colombus* et fut condamné à rembourser 87 550,35 francs. Il demanda de l'aide au roi Guillaume I<sup>er</sup>, qui ne lui envoya que 20 000 francs. Desse dû se résoudre à vendre la *Julia* et fut quasiment ruiné par cette affaire.

Il reprit la mer en 1828 et 1829 pour conduire les transports du *Roi la Truite* et du *Robuste*. Enfin, comme son frère aîné Jacques avant lui à Pauillac, il fut nommé lieutenant du port de Bordeaux le 20 juin 1830.

### *Ses possessions domaniales*

Quant il n'était pas en mer, Pierre Desse investissait son argent dans l'achat de domaines viticoles. Nous savons qu'il acheta en 1793 un bourdieu (petit domaine) du nom de Haut-Madère à Villenave d'Ornon, qu'il revendit un an plus tard. Il résida la plupart du temps à Bordeaux mais, lors de son décès le 15 juin 1839, il se trouva à Lormont. Une rue porte son nom à Bordeaux.

En conclusion, Pierre Desse a su profiter au mieux de ses intérêts et de ceux de sa famille dans un contexte politique et idéologique en pleine mutation, qui influencera les pratiques commerciales naguère admises, depuis abhorrées. Il y a encore une dizaine d'années, la traite des noirs à Bordeaux n'était considérée que de manière secondaire dans son histoire. Aujourd'hui, elle fait partie intégrante de la vie bordelaise des XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles, avec l'inauguration au mois de mai dernier de la salle du Musée d'Aquitaine spécialement dédiée à l'esclavage.

### Bibliographie

Delprat Edouard, *Sur le dévouement de Pierre Desse, commandant le brick français « La Julia »,* Bordeaux, 1824.

Vovard André, *Le capitaine au long cours Pierre Desse (1760-1839)*, Bordeaux, s.d.

Archives municipales de Bordeaux, *Famille Desse*, fonds Evrard de Fayolle.

Saugera Eric, *Bordeaux port négrier XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Clamecy, Karthala, 2002.

# LE CHANOINE ARTHUR PLÉNEAU

## 1865-1945

par Christophe MEYNARD<sup>3</sup>

*« On est là tranquille et seul, dans une atmosphère douce, au bruit limpide et rafraîchissant d'une eau qui tombe et ne tarit pas. Deux ou trois jeunes copistes tout au plus y viennent, en cette saison, et quelques curieux de passage, pour visiter sans doute cette belle salle que doivent signaler les Guides, voir les précieux incunables, les fraîches enluminures des vieux livres de prières, qu'elle enferme, la galerie des portraits des doctes chanoines et « catedraticos ». [...] Après la Cathédrale, c'est le lieu le plus agréable de Santiago, celui où l'on goûte le plus l'ombre, le frais et le silence- une aimable retraite. »*

C'est avec ces quelques mots que le chanoine Pléneau restitue l'ambiance qui règne dans la grande bibliothèque de Saint-Jacques de Compostelle. Voyageur passionné, il laissa le récit de ses voyages dans plusieurs ouvrages.

Jean Pléneau est né à Tauriac, entre Saint-Laurent d'Arce et Bourg, le 28 octobre 1865. Son père Clément Pléneau est propriétaire d'un vignoble au lieu dit Robert et sa mère Anne Méric est sans profession. La famille Pléneau est une famille établie à Tauriac dès la Révolution qui s'est enrichie au début du XIX<sup>ème</sup> siècle. Surnommé Arthur, le jeune Jean Pléneau est élève à l'école de Tauriac puis il rejoint le Petit Séminaire de Bordeaux, section rhétorique. Il intègre le Grand Séminaire et il est finalement ordonné prêtre en décembre 1888. Il se destina à l'enseignement, ses ministères pastoraux et le chapitre métropolitain.

Il professa au collège Saint-Jean de Bazas de 1888 à 1890, alors à l'apogée de sa renommée puis devint préfet de discipline de 1890 à 1894. Il fut titulaire de la chaire de rhétorique jusqu'en 1900 et finit sa carrière à Saint-Jean de Bazas comme préfet des études en 1900-1901, avec une fermeté aimable pour maintenir la discipline et former les caractères et les intelligences. Son enseignement était pertinent et écouté ; les succès au baccalauréat en donnaient la preuve. Le collège supprimé, il fut appelé en 1901 à la cure de Notre-Dame de Fin des Terres à Soulac où la distinction de ses manières et l'aménité de son accueil contribuèrent au développement de la paroisse. En 1910, l'archevêque de Bordeaux le nomma curé-doyen de Pauillac où il demeura jusqu'en 1936. Charles Teisseyre<sup>4</sup> s'interroge sur sa capacité à diriger la cure de Pauillac. *« Était-il l'homme de la situation ? Il ne le semble pas tout à fait. Son manque de souplesse, son absence de sens des nuances le gêna beaucoup, à une heure délicate où Pauillac aurait eu sans doute besoin d'un curé plus attentif aux bouleversements profonds qui se développaient dans la mentalité publique. »*

En 1935, Monseigneur Maurice Feltin<sup>5</sup> le nomma chanoine et cette promotion ne le détourna pas de l'enseignement : il est aumônier à l'école libre Saint-Genès en 1936-1937 et professeur d'histoire de l'Église au Grand Séminaire de Bordeaux de 1938 à 1940. Il prit enfin sa retraite d'où il ne sortit que pour quelques offices canoniaux. Un témoignage d'un de ses anciens élèves retient notre attention. Publié dans le *Courrier Français* du 19 décembre 1945, il met en exergue son œuvre littéraire ainsi que ses adieux lors de son départ en retraite : *« Sa spiritualité était des plus hautes et jusqu'aux dernières minutes de sa vie, il en fit ressortir autour de lui les effets. C'est dans*

---

<sup>3</sup> Étudiant en histoire, vice-président de l'ARHAL

<sup>4</sup> Teisseyre Charles, « Deux littérateurs pauillacais : les chanoines Corbini (1824-1893) et Pléneau (1865-1945) », *Revue française d'histoire du livre*, n°19, Bordeaux, avril 1978

<sup>5</sup> Né en 1883, il fut nommé en 1949 archevêque de Paris puis cardinal en 1953 et meurt en 1975.

*cet esprit qu'il nous donna son adieu : avec le visage éclairé d'un sourire, la main tendue pour une dernière étreinte, il nous dit au revoir dans la Bienheureuse Éternité. »*

Le chanoine Pléneau s'éteint à Bordeaux le 18 décembre 1945 à l'âge de 80 ans.

Mais ce prêtre était également un grand écrivain reconnu par ses pairs. Couronnée par l'Académie française et par l'Académie de Bordeaux, son œuvre se situe dans la mouvance religieuse de l'époque, c'est-à-dire un clergé qui doit montrer l'exemple en transmettant son savoir à travers ouvrages et enseignements.

Cette passion pour l'écriture se manifesta dès les premières années de sa vie. Lors de son professorat à Bazas, il participa à la *Revue Lachaud*, le bulletin du collège. Ses écrits décrivent les événements quotidiens du collège mais aussi les événements religieux.

Le chanoine Pléneau fut en outre un grand voyageur dont les regards perspicaces et curieux ont exploré de nombreuses parties du monde. Déjà en 1910, il avait fait un voyage en Espagne où il retourna en 1919. On le trouve en Abyssinie en 1922, aux États-Unis en 1929, aux Indes, en Islande... Tous ces voyages sont décrits dans ses ouvrages publiés chez divers éditeurs : Féret, Paillard, Aubanel. Il signe « Laurent d'Arce », en hommage à la commune voisine de son village natal où il avait passé son enfance et où il avait beaucoup d'amitiés.

Dans son premier ouvrage publié en 1898, *Au fil de l'eau de Marseille à Venise, au bord du Sénégal*, il se fait poète, un peu fantaisiste mais pas trop décadent. Le récit est rythmé et captivant. Nous lui ferons un petit reproche : il lui arrive parfois de faire allusion à des événements ou à des aventures dont nous n'avons pas la clef ce qui nuit à la clarté du récit.

Le pèlerinage à Compostelle est une étape importante de sa vie. Il voulait « *goûter après les angoisses de la guerre un peu d'oubli et de paix* » auprès d'une terre remplie de religiosité. A l'image d'Alexandre Nicolaï dans *En Bretagne*<sup>6</sup>, les écrits sont précis et minutieux. Son œuvre respecte les normes : description des étapes successives du voyage, des monuments, des caractères des habitants... A noter que cet ouvrage est l'un des premiers sur le sujet des récits de voyages à Saint-Jacques de Compostelle. La vie religieuse de la ville l'attire et il ne manque pas de décrire les bibliothèques, notamment celles de l'Université et des Franciscains :

*« C'est un de mes coins favoris, cette bibliothèque tranquille, sise au troisième étage, d'où la vue se repose sur la verdure des jardins. Le Père Athanase qui en est le Conservateur, aussi affable et simple que docte, m'y a introduit. Il m'en a fait les honneurs aussi bien que du cabinet d'histoire naturelle voisin, et des riches collections qu'il enferme. J'y suis maintenant comme chez moi. J'en sais la route. Personne ne m'accompagne plus. Je muse, en chemin, autour du cloître vitré, dans son jardin, fleuri d'hortensias et de roses, de hauts fuchsias, comme à Oviedo, planté de toute sorte d'arbustes où l'eau tombe dans une vasque avec un rafraîchissant bruit de pluie. »*

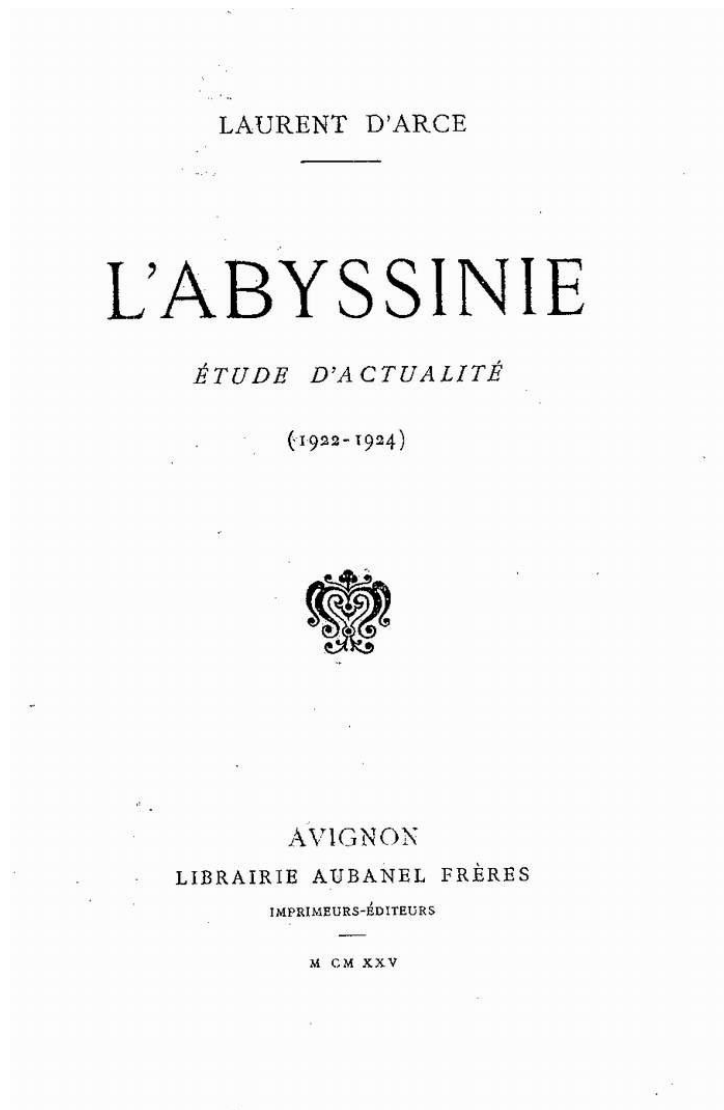
Après cet ouvrage sur Compostelle, le chanoine Pléneau publia un récit sur l'Abyssinie (nord de l'Éthiopie) en 1923. Il est important de souligner les efforts que nécessite ce type de voyage « presque au bout du monde ». Les moyens de communications restaient médiocres malgré les travaux dus à la Première Guerre mondiale et le périple était risqué. Ce livre rappelle l'histoire de cette « île » et s'appuie sur la Bible. « *L'Abyssinie est donc, au pays d'Afrique, la terre la plus reculée que les vieilles civilisations aient atteinte. Elle en conserve sa physionomie propre, à côté des Coptes d'Égypte.* »<sup>7</sup> Les habitants sont bien sûr décrits et le chanoine Pléneau s'attarde sur leurs caractéristiques physiques : « *Drapés dans leurs "chamas" ou leurs voiles, comme les filles et les fils de Romulus dans leurs péplums ou leurs toges, c'est chez eux qu'il faut aller voir, aujourd'hui, le costume, le port et le maintien des matrones et des consuls de l'ancienne Rome, comme au pays des Somalis, la coiffure en écran des sphinx, ou la robe longue et collante des déesses et des reines*

<sup>6</sup> Alexandre Nicolaï, *En Bretagne*, Bordeaux, Gounouilhou, 1893

<sup>7</sup> *L'Abyssinie, étude d'actualité (1922-1924)*, Avignon, Aubanel, 1925



de la plus antique Egypte. » Pléneau termine son récit en louant cette île dans laquelle il a « depuis longtemps, travaillé et souffert ». <sup>8</sup>



Couverture de *L'Abysinie*,  
collection Jacques Bastide ©.

En 1928, on retrouve le chanoine à Chicago à un congrès eucharistique, qu'il décrit dans *Autour de Chicago*. En 1934, il publie les récits de ses voyages en Islande qu'il fit avant la Première Guerre Mondiale. Comme le souligne Charles Teisseyre, c'est assez paradoxalement qu'il « publia en dernier ses deux premières expéditions. Il est en effet permis d'employer le terme d'expéditions pour ses deux périple dans *Ultima Thulé - visions d'Islande*. Il évoque, en effet, les risques point toujours négligeables de la navigation dans les eaux houleuses de l'Atlantique Nord, ainsi que la tension du retour, à la fin de son deuxième séjour islandais, alors que les opérations militaires de la première guerre mondiale ont déjà commencé sur mer comme sur terre. » « Je vais, dit-il, au pays des jours sans nuit. Je laisse derrière moi la bonne odeur des foins coupés. » <sup>9</sup> Il précisa dans les suppléments au livre le contexte historique et religieux du pays qu'il visita, ce qui permet de mieux comprendre l'évolution du pays.

Son style est « dépouillé et transparent » mais les couleurs délicieuses de la floraison arctique ainsi que la grandeur désolée d'immenses champs sont restitués avec beaucoup de vivacité. Il a su rendre

---

<sup>8</sup> Idem

<sup>9</sup> *Ultima Thulé, visions d'Islande*, Bordeaux, Féret, 1934

le charme de ce peuple paisible et courageux de cette terre de glace qui n'est pas membre de l'Union européenne.

L'ouvrage sur l'Islande fut la dernière œuvre publiée du chanoine Pléneau, devons-nous dire, Laurent d'Arce.

A Monsieur Madame Blanchet  
ce dessin - né  
issu de l'île  
comme un "Notaire à la mer"  
avec son meilleur souvenir  
L'auteur

## ULTIMA THULÉ

Dédicace de *Ultima Thulé*,  
collection Jacques Bastide ©.

### Bibliographie de Laurent d'Arce

*Au fil de l'eau de Marseille à Venise, au bord du Sénégal*, éd. Ernest Leroux, 1898.

*Sur les routes de Compostelle après la grande guerre, suivi d'une lettre sur l'Andorre*, Avignon, éd. Aubanel, 1920. Couronné par l'Académie française.

*L'Abyssinie, étude d'actualité (1922-1924)*, Avignon, éd. Aubanel, 1925. Couronné par l'Académie de Bordeaux.

*Autour de Chicago*, Abbeville, éd. Paillart, 1929.

*Ultima Thulé, visions d'Islande*, Bordeaux, éd. Féret, 1934.

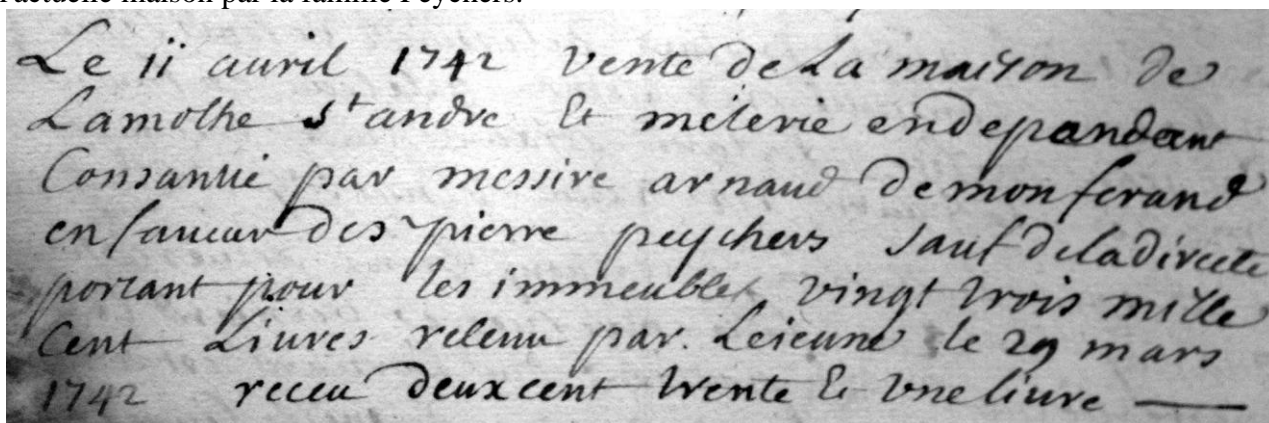
# LA MOTTE SAINT ANDRÉ, NOBLE ET FORTE MAISON EN CUBZAGUÈS DU XIII<sup>ème</sup> AU XVIII<sup>ème</sup> SIÈCLE

par Jacques BESSON<sup>10</sup>

La Motte Saint-André se trouve à cent cinquante mètres au sud sud-est de l'église Saint-André, dans l'ancienne paroisse de Saint-André du Nom de Dieu, actuelle commune de Saint-André de Cubzac. Ce lieu dit apparaît sur la carte de Belleyme du XVIII<sup>ème</sup> siècle.

L'origine du nom « La Motte » vient du premier seigneur que l'on trouve, Aimo de Mota (Aimon de La Motte), qualifié de chevalier et possédant un manoir en ce lieu pour lequel il rend hommage au roi d'Angleterre en 1274. Edouard Guillon, dans son livre *Les Châteaux Historiques et Viticoles de la Gironde*, écrit que « c'était selon la tradition une petite forteresse entourée de fossés. » Claude Masse, dans sa *Carte de partie du cours des rivières de Garonne et Dordogne*, levée en 1723, donne un plan de Saint-André sur lequel il figure La Motte par un petit carré avec quatre tours aux angles, situé à l'emplacement actuel de la maison. Dans la *Carte du 54<sup>ème</sup> quarré de la Guyenne, cotes du bas Poitou, pays de Saintonge* du même cartographe, le château de Grissac à Cazelles est dessiné également par un carré avec quatre tours, orienté selon la réalité des lieux ainsi que nous pouvons encore le voir avec les deux tours subsistantes. Sur cette même carte à vingt kilomètres plus au nord-est, nous trouvons la maison forte du Prat à Générac, figurée encore par un carré avec quatre tours. Cette maison forte subsiste encore presque intégralement avec trois tours, la quatrième ayant été arasée. Elle est encore entourée de fossés en eau. Sur ces trois cartes, la figuration de ces maisons fortes est la même, avec la totalité du bâti au Prat et deux tours subsistantes à Grissac. Tout laisse supposer que c'était analogue pour la maison de La Motte.

En 1321, un *Mandement d'Edouard II au sénéchal de Guyenne pour permettre à Aymon de La Motte de faire reconstruire un sien fort, lequel avait été détruit pendant la guerre*, sans doute le même que celui des hommages. C'est un indice supplémentaire renforçant l'idée que La Motte était fortifiée début XIV<sup>ème</sup>. En 1331, Edouard III donne l'autorisation de construire des maisons fortes à Milet du Bouilh pour le château du Bouilh et à Arnaud de Grissac pour celui de Grissac. Nous n'avons pas trouvé cette autorisation pour La Motte ! En 1742, la maison noble de La Motte est vendue à Pierre Peychers par Armand de Montferrand agissant pour son épouse Jeanne Thérèse Duhamel, l'acte de vente précise « une vieille maison fermée de murailles entourée de fossés, [...] la chapelle Ste Anne séparée de deux cents pas ». Tous ces indices confirment l'hypothèse que La Motte était encore une maison forte jusque vers le milieu du XVIII<sup>ème</sup> et fut transformée en l'actuelle maison par la famille Peychers.



Le ii avril 1742 vente de la maison de  
Lamothe St André et métairie en dépendant  
consignée par messire arnaud de monferand  
en faveur des pierre peychers saut de la divette  
portant pour les immeubles vingt trois mille  
cent livres reueu par Leieur le 29 mars  
1742 receu deux cent trente et une livre —

Vente de Lamothe St André,  
cliché Jacques Besson ©

<sup>10</sup> Ingénieur, propriétaire de La Motte Saint-André

Actuellement, un fossé de cinquante mètres, un mur percé d'une archère, une salle voutée en arêtes et des murs d'environ soixante centimètres d'épaisseur sont encore là pour rappeler son origine fortifiée. En 1788, un inventaire après le décès de Pierre Peychers donne une disposition de l'édifice sensiblement conforme à celle existante de nos jours, très typée XVIII<sup>ème</sup>.

En conclusion, l'évolution aux cours des siècles entre ces trois maisons fortes a été fonction de la proximité des villages immédiats et de leurs urbanisations.

Le Prat, isolé, se trouvant à quinze kilomètres de Blaye et à un kilomètre de Générac, se trouve bien conservé malgré des évolutions datant du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Grissac à un kilomètre de Prignac et Marcamps entre Bourg et Saint-André a conservé deux tours de la maison forte d'origine et un château plus moderne fut construit au XVII<sup>ème</sup> un peu à l'écart. La Motte, à cent cinquante mètres de l'église de Saint-André et vingt kilomètres de Bordeaux, a suivi l'évolution du village et la maison forte a complètement disparue pour être remplacée par celle du XVIII<sup>ème</sup> toujours présente.

La plupart des seigneuries relevaient de suzerains, auxquels les seigneurs des lieux devaient serments de fois et hommages et droits associés. La Motte, détenue en libre alleu<sup>11</sup>, n'était normalement soumise qu'au roi. Cependant, elle fut l'objet de revendications au cours des siècles par les seigneurs du Cubzaguais qui voulaient assurer leur suzeraineté sur celle-ci. Plusieurs évènements permettent de suivre cette partie de son histoire :

- en 1274 : hommages au roi d'Angleterre pour son manoir tenu en libre alleu par A. de La Motte
- en 1341 : création de la châtellenie du Cubzaguais qui fut donnée à Bérard 1<sup>er</sup> d'Albret
- en 1365 : opposition des seigneurs du Cubzaguais, dont Pierre de La Motte, à cette dépendance
- en 1366 : Edouard III leur donne raison et déclare que la mouvance est due au roi
- en 1369 : le Prince Noir attribue à nouveau ces terres du Cubzaguais à Bérard II d'Albret
- en 1453 : lettre de pardon de Charles VII, suite à la défaite des Anglais, à Claude de Chézaulx seigneur de La Motte, dans laquelle il indique que la mouvance de La Motte est due au roi
- en 1552 : La Motte est sujette au ban et arrière ban du roi
- en 1554 : Catherine de Chézaulx, dame de La Motte, tient La Motte en hommages au roi
- en 1631 : refus d'hommages à Charles de Durfort, seigneur du Cubzaguais, par Gabriel de Pontac seigneur de La Motte
- en 1632 : transaction entre Gabriel de Pontac et Ch. de Durfort sur les hommages dus à ce dernier<sup>12</sup>
- en 1665 : Charles Duhamel, seigneur de La Motte, est assigné à comparaître devant le conseil privé du roi afin de rendre hommages à Gaspard de La Tour du Pin, seigneur du Cubzaguais
- en 1666 : rédaction d'un mémoire montrant que les terres du Cubzaguais étaient du domaine du roi et donc inaliénables
- en 1667 : refus de rendre hommages au seigneur du Cubzaguais par les autres seigneurs
- en 1683 : requête auprès du Trésorier de France, par Charles Duhamel, seigneur de La Motte, sur l'indépendance de La Motte à l'égard de la seigneurie du Cubzaguais
- en 1690 : lettre en assistance de cause en faveur de Marguerite de Lur-Saluces, dame du Cubzaguais, contre divers seigneurs, dont Charles Duhamel, sur les hommages dus
- en 1757 : dans un arrêt de saisie de La Motte appartenant aux Peychers, La Tour du Pin, baron du Cubzaguais, demande que l'adjudicataire reste chargé des hommages à lui dus, en accord avec la transaction de 1632, rappel, transaction non signée.

La dépendance féodale de La Motte n'est toujours pas clarifiée. Les seigneurs féodaux cherchent à supprimer le plus possible les alleux afin de les convertir en fiefs et ainsi en avoir la suzeraineté et les avantages associés. La Révolution, abolissant tous les privilèges, effacera ces revendications remontant au XIV<sup>ème</sup> siècle par l'attribution des terres du Cubzaguais à Bérard d'Albret.

---

<sup>11</sup> Libre alleu signifie que le seigneur du lieu ne doit alors aucun service, redevance féodale ou autre à un autre seigneur local, si ce n'est pour la justice ce qui semble être le cas pour La Motte, son seigneur ne semblant jamais l'avoir détenue.

<sup>12</sup> Cette transaction est signalée non signée par Gabriel de Pontac dans un inventaire du XVIII<sup>ème</sup> siècle.



### *Les seigneurs de La Motte*

Le premier seigneur de La Motte connu fut Aymon de La Motte, chevalier en 1274, rendant hommages au roi d'Angleterre pour son manoir. Ensuite, nous trouvons Aymo de Motte, sans doute fils du précédent, cité dans le procès-verbal de prise de possession de la châtellenie du Cubzaguès par Bérard d'Albret en 1341. Dans l'opposition qui suivra en 1365, nous trouvons comme opposants Guilhem de Grissac et Pierre de La Mota, chevalier. Les comptes de l'Archevêché de Bordeaux citent plusieurs fois un « Pierre de La Motte, chevalier », pour des dîmes sur des terres à Arveyres et dans la paroisse de Saint-André du Nom de Dieu en 1360, 1367, 1375 et 1378. Un « Pierre de La Motte » obtient du roi d'Angleterre de 1380 à 1385 le gouvernement de la châtellenie du Cubzaguès et les revenus du passage de la Dordogne à Cubzac. Ces « Pierre de La Motte » à Saint-André descendent certainement d'Aimon de La Motte qui rendit hommages en 1274. On trouve des « Pierre de La Mota » du XIII<sup>ème</sup> au XVI<sup>ème</sup> siècle, seigneurs de Roquetaillade, dont un Pierre, frère de l'archevêque de Bordeaux. Dans le répertoire des noms de famille des *Archives Historiques de Gironde*, Pierre de La Motte est indiqué comme frère de l'archevêque et paroissien de Saint-André du Nom de Dieu. Il devait une année de dîme en 1375 pour des terres à Arveyres. Cette information confirmerait la présence de cette famille. A partir du XV<sup>ème</sup>, nous ne trouvons plus la famille de La Motte à Saint-André, le nouveau seigneur s'appelle Claude de Chézaux.<sup>13</sup>

A la fin de la guerre de Cent ans, ce dernier est au service de Bertrand de Montferrand, le seigneur du Cubzaguès et fidèle allié du roi d'Angleterre. Chézaux sollicite le pardon à Charles VII. Il l'obtient dans une lettre d'août 1453, par laquelle le roi demande au sénéchal de Guyenne de bien vouloir le mettre sans délai en possession de sa dite terre et seigneurie de La Motte. En 1483, nous trouvons Claude de Chézaux commissaire de Bertrand de Montferrand et en 1491, sexagénaire, il présente son fils au ban de la noblesse. Ce dernier, prénommé Claude, eut trois filles dont Catherine qui se maria en 1507 avec Méric de Ségur.<sup>14</sup> Ils eurent neuf enfants dont François de Ségur qui deviendra le seul héritier et seigneur de La Motte. Il se maria en 1561 avec Anne de La Mothe, fille de François de La Mothe de Cambes. Ils habitèrent La Motte à Saint-André et Anne de La Mothe fut qualifiée dans les actes de « *damoiselle Anne de La Mothe, dame des maisons nobles de La Mothe Saint-André et de Fourens* ». François de Ségur et Anne de La Mothe font rédiger leur testament en 1562, dans lequel ils se font donation de tous leurs biens au dernier survivant. François mourut en juin 1563 avant la naissance de sa fille, Jacqueline, au mois de novembre. En 1567, Jacqueline, héritière de La Motte, décède et sa tante Guyonne I<sup>ère</sup>, épouse de Charles de Castéja, hérite de La Motte. Cette Guyonne désigna sa nièce Catherine de Vacquey, fille d'une autre Guyonne (II) de Ségur sa sœur, comme légataire universelle. Catherine de Vacquey était mariée à Gabriel de Mérignac, seigneur de Salles, dont elle eut une fille, Guyonne de Mérignac qui épousa Jacques de Pontac, trésorier général de France. Ce dernier et ses deux fils, Gabriel et Alphonse, furent les nouveaux seigneurs de La Motte. Alphonse mourut jeune à trente ans et fut inhumé à Saint-André de Cubzac. Gabriel resta seul seigneur de La Motte. Il se maria avec Marguerite de Ferron.<sup>15</sup> Anne de La Mothe, veuve, fait rédiger un terrier entre 1564 et 1566 de quatre cent trente huit folios. En 1580, Anne de La Motte, seule héritière de son mari, habite La Motte et vend la maison noble de Fourens à Françoise de Collonges, veuve de Guillaume Le Comte de la Tresne. En 1584, elle vend la métairie de Montfaucon à François Le Comte, son fils. Mais Catherine de Vacquey, héritière de Jacqueline, par Guyonne II de Ségur, réclame la maison noble de Fourens et la métairie de Montfaucon et en demande la saisie en 1685 au Parlement de Paris. Elle fait en 1586 un coup de force avec des soldats et s'empare de Fourens et Montfaucon alors en possession de François Le Comte. Ce fut le début d'un procès entre les Le Comte d'une part et les Vacquey / Mérignac puis Pontac, d'autre part.

---

<sup>13</sup> Nous trouvons aussi Chézaux, Chazaux...

<sup>14</sup> Fils de Jean de Ségur, seigneur de Fourens, et Catherine de Luxe.

<sup>15</sup> Fille d'Astrubal de Ferron, seigneur de Carbonnieux, Tardés et autres lieux, gouverneur en la citadelle de Saint-Macaire.

Dans le registre des Baptêmes, Mariages, Sépultures de Saint-André de Cubzac, l'année de naissance de Jacqueline de Ségur en 1563 fut raturée et le « 3 » transformé en « 4 », afin de faire croire que Jacqueline ne pouvait être la fille de François de Ségur décédé en 1563 et ne pouvait donc en être héritière. Ceci fut contesté par Jacques Le Comte, président en la Chambre des enquêtes et héritier des biens de Françoise de Collonges, son ancêtre, à cause d'irrégularités dues aux ratures incontestables du registre des BMS de Saint-André de Cubzac. Anne de La Mothe fut accusée par les Pontac d'avoir fait son deuxième mariage « incestueux » avec François de Mandosse en 1564, afin de la rendre indigne de ses droits sur l'héritage de sa fille et de son mari décédé. En fait, Anne de La Mothe se maria trois ans plus tard et obtint même des lettres de grâce et bulle de rescrit du Pape en 1570. Ces pièces lui avait été volées et se trouvaient entre les mains de Guyonne de Mérignac.

Un mémoire pour servir le président Le Comte de La Tresne contre les Pontac fut rédigé faisant le bilan de ce qui était du à chacune des parties. Ce mémoire fut clairement en faveur de François Artus Le Comte et une transaction entre les parties conclut au délaissement de La Motte, plus une soulte de 15 000 livres par François de Pontac. La maison noble de La Motte passe ainsi dans la famille de parlementaires des Le Comte de La Tresne également chevalier, captal de La Tresne, baron de Goudourville et autres lieux. La fille de François Artus Le Comte se marie avec Charles Duhamel en 1662 et hérite de La Motte par testament. La maison noble resta dans la famille Duhamel jusqu'à Jeanne Thérèse Duhamel, leur petite-fille et fille unique qui hérita de La Motte au décès de ses parents. Celle-ci se maria en 1721 avec Armand de Montferrand, « *haut et puissant seigneur marquis de Landiras, vicomte d'Escouasse, baron de Montferrand, Soudan de Latran, grand sénéchal de Guienne et de Libourne, etc* ». En 1742, Armand de Montferrand vend, comme époux de Jeanne Thérèse Duhamel, à Pierre Peychers pour 23 100 livres, « *la réserve* » de la seigneurie de La Motte Saint-André, avec donation et transport des droits de patronage laïque de la chapelle Sainte-Anne se trouvant à deux cent pas, tout proche de l'église. Cette vente comprend la métairie de Brunet à Saint-André de Cubzac et tout ce qui dépend de la maison noble, excepté les fiefs relevant en censive ainsi que la directité et censive des fonds vendus. L'ensemble des biens restant dans le Cubzaguais sera vendu peu après pour 36 000 livres environ, dont les plus importants à Jean Chaperon, seigneur de Terrefort à Cubzac et le sieur Brunet, seigneur de Gombaud, ainsi qu'au seigneur de Timberlay à Saint-André de Cubzac. Ces ventes seront à l'origine du titre de « *seigneur de La Motte* » par certains acquéreurs.

#### *Les Peychers, nouveaux propriétaires de La Motte*

Ce Pierre 1<sup>er</sup> Peychers est marié à Marie Fourcade. Elle acheta le château des Grands Thibaud à Saint-Laurent d'Arce pour 15 000 livres. Le couple eut trois enfants : Pierre II, Etienne et Marie. Pierre I<sup>er</sup> fut déclaré en faillite en 1745 comme cela est indiqué dans un arrêt du Parlement de Bordeaux en 1753. Un arrêt de 1757 confirme la saisie des biens de Pierre I<sup>er</sup> Peychers et une surenchère est faite par les trois enfants et acceptée pour une somme de 14 820 livres. Les enfants rachètent ainsi le domaine de La Motte qui reste dans les mains de Pierre II Peychers, négociant. Ce Pierre II se maria avec Marie Jeanne Madée, dont il eut deux enfants : Etienne et Marie. Etienne était négociant et habita à Saint-Laurent d'Arce et Marie se maria avec Jacques Meyran, officier de santé et chirurgien. D'un deuxième mariage avec Jeanne Lavergne, Pierre II Peychers eut un fils Pierre III Peychers qui habita La Motte. Pierre II Peychers décède en 1788 et un inventaire fut réalisé à cette date. Ces trois enfants héritent et passent un accord entre eux en 1794. Pierre III Peychers, le plus jeune, devient propriétaire unique de La Motte. Il la revend le jour même à François Maillucheau pour 134 000 livres. Ce Maillucheau, marchand, est souvent cité dans *l'Histoire de la Révolution à Saint-André de Cubzac* de Claude Bardeau. Il fit parti des notables et du Conseil Général de la commune. Etienne Peychers (1762-1837), fils de Pierre II, est à l'origine de la souche des Peychers de Saint-Laurent d'Arce. Il est maire de Saint-Laurent de 1813 à 1815 et de 1816 à 1826. Pierre Peychers (1790-1876), son fils, acheta en 1854 le château Lacaussade à Saint-André de Cubzac. La fille de celui-ci, Évelina épousa Jules Latour, propriétaire du château Timberley.

La Motte, devenue seigneurie au cours des siècles, fut très importante. Trois terriers du XVI<sup>ème</sup> siècle existent aux Archives départementales de la Gironde et comportent environ sept cent exporles sur des terres tenues en fiefs avec actes de fois et hommages. La Motte possédait quatre métairies : Verdelet, Brunet et La Brède dans la paroisse de Saint-André de Cubzac et Bernescut dans la paroisse de Cubzac. Plusieurs mentions de moulins apparaissent, dont celui des Places à Saint-André de Cubzac et un autre à Cubzac. Enfin, la chapelle Sainte-Anne dont la première mention trouvée date de 1516, figure dans la vente de 1742. Elle faisait l'objet d'un pèlerinage, en particulier des nourrices afin de remplir leurs délicates fonctions. Sans doute dédiée à Sainte Anne à l'époque d'Anne de La Mothe, épouse de François de Ségur au XVI<sup>ème</sup> siècle, elle fut vendue à la Révolution comme bien national et rasée. En souvenir, une petite rue porte son nom.



*Façade du château La Motte,  
photographie Jacques Besson ©*

## Bibliographie

Archives Nationales à Paris : lettre de pardon de Charles VII (1453)  
Archives de la Marine à Vincennes : carte de Masse avec le plan de Saint-André de Cubzac (1723)  
Archives Départementales de Gironde : minutes notariales, arrêts de parlement de Bordeaux, série des Archives Historiques de la Gironde ; A. Gaillard, *Histoire du Cubzaguais*, 1899 (microfilmé)  
Archives Municipales de Bordeaux : carnets de notes de Léo Drouyn  
Bibliothèque de Bordeaux : carte de Masse du 54<sup>ème</sup> quarré de la Guyenne  
Archives et documents privés.